

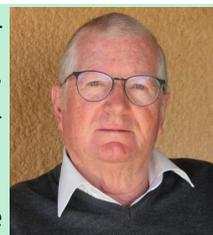
Brève d'ici

Bulletin municipal de Saint-Pierre de Bressieux



Le mot du Maire

Anglais à l'école : Cette initiative semble donner satisfaction tant aux enfants qu'aux parents. Aussi, l'apprentissage de l'anglais dans notre école reprendra à la rentrée de septembre.



Vidéo-protection : Elle s'étend désormais à la salle de sport et à l'école pour la sécurité des biens et des personnes ; nous avons bénéficié du concours de la gendarmerie pour la détermination des emplacements.

Appartements au 1^{er} étage de la mairie : Comme déjà précisé, les choses avancent au gré de la disponibilité des employés communaux qui réaliseront surtout à la mauvaise saison une grande partie des travaux sous les directives de l'adjoint en charge. Les contrats pour un financement de 55 000€ correspondant à la totalité de la dépense ont été signés au taux de 0.87% sur 15 ans, le remboursement sera largement couvert par les loyers encaissés. Il s'agit d'un T2 et d'un T3.

Antenne relais téléphonie 4G : Les travaux devraient débuter mi-septembre pour une durée 3 mois. Mise en service prévue pour mi-janvier 2022.

Construction salle polyvalente : Nous sommes en attente des dernières subventions et du permis de construire. Dès réception de ces éléments, le financement bancaire sera demandé.

Espace près du cimetière : Une peinture du transformateur et un tronc d'arbre transformé en jardinière c'est mieux pour les yeux !

Aide à l'utilisation de l'outil informatique : Bièvre Isère Communauté a mis en œuvre une action d'aide aux personnes qui n'utilisent pas ou peu ces outils. C'est une initiative utile sachant que de plus en plus de démarches passent par le numérique... La commune a recruté un bénévole pour ST PIERRE. Patrick DESCHAMPS est d'ores et déjà à disposition, nous le remercions vivement !

N'hésitez pas à contacter la mairie au : 04 74 20 06 02.

.../...

Arborisation du parking salle des sports : La plantation devrait se faire cet hiver.

Grand élagage : Je vous rappelle qu'il s'agit de répertorier les lieux où en bordure de nos chemins, des arbres peuvent menacer la sécurité des usagers, et de procéder à un élagage assuré par la commune. Pour cela, il nous faut une couverture numérique maximale sachant que nous ferons les recherches des propriétaires en temps réel. Nous devons donc attendre que l'antenne relais relâchée plus haut soit érigée. Le coût selon l'importance du travail à effectuer sera déterminé en même temps par un professionnel. Bien sûr, la municipalité n'entend pas faire « de la marge » mais simplement couvrir les frais engagés. Bien sûr les propriétaires pourront faire les travaux eux-mêmes ou les faire exécuter par un professionnel de leur choix. Donc, travaux prévus en 2022...

Un marché de Noël à St Pierre ?

L'idée est dans l'air et au stade de la germination. Une approche a été faite auprès de l'association Georges Antonin... A suivre...Beaucoup de paramètres rentreront en ligne de compte pour que l'idée aboutisse...

Elections départementales et régionales

Elles sont maintenant derrière nous, nous restons dans une stabilité que je souhaitais afin que nos demandes et rapports avec le département et la région par le biais de Bièvre Isère Communauté ne soient pas altérés et continuent simplement et de manière satisfaisante comme par le passé. Je vous avais d'ailleurs écrit ce souhait dans mon courrier du 14 juin 2021.

Concernant celui-ci, un ST PIERROIS a signalé à la préfecture que j'avais diffusé aux administrés un « tract » appelant à voter pour la liste de L. WAUQUIEZ aux élections régionales des 20 et 27 juin.

J'ai donc reçu le 21 juin un courrier d'observation du Préfet mentionnant que j'avais «contrevenu clairement aux dispositions législatives» et que dorénavant, il «m' enjoignait fortement à veiller aux dispositions» qu'il me précisait dans ce même courrier. En fait, simple «rappel à la loi» sans conséquences particulières...

Néanmoins, le soir même, je recevais une communication téléphonique du Secrétaire général de la préfecture m'indiquant qu'après un « réexamen approfondi », les termes de ce courrier étaient « infondés », qu'il s'agissait d'une erreur d'analyse et que par conséquent je ne devais pas tenir compte de ces observations...

Le lendemain 22 juin, je recevais donc un rectificatif dans ce sens me rendant ma virginité dans ma fonction...

Voilà donc selon notre attachement à la «transparence » les informations que nous vous devons.

L'ensemble de l'équipe de la mairie et la municipalité vous souhaitent un bel été pour, espérons-le, clore cette période difficile !

Henri FAURE, Maire

BREVE de la petite histoire

Description de notre village et sa vie dans les années cinquante - suite n°4

Nous continuons notre traversée du village, nous en étions au café FAURE en face de l'Eglise, jouxtant celui-ci, M. et Mme SAVIGNON tenaient le bureau de tabac et vendaient aussi de l'épicerie, nos aînés s'approvisionnaient en « tabac gris » en « gauloises » ou « gitanes ». Les enfants du village fumant en cachette désignaient un volontaire pour s'approvisionner en « P4 » petits paquets de 4 cigarettes, il fallait affronter le regard inquisiteur de Mme SAVIGNON demandant si au moins c'était bien pour leur papa...

Ensuite, dans le virage face au rond-point, M. CHAMBARD agriculteur et aussi employé de la commune assurait différentes tâches dont le ramassage des poubelles, d'abord avec son cheval et ensuite avec une camionnette Peugeot 203. Le volume de nos déchets d'alors n'avait rien de commun avec celui d'aujourd'hui et ces moyens modestes suffisaient largement. Le plastique n'existait pas encore et l'invasion des emballages non plus...

M. CHAMBARD (à l'époque le « garde champêtre ») assurait aussi l'allumage du poêle à bois de l'école chaque matin et aussi celui de l'éclairage municipal modeste en ce temps-là, un interrupteur se trouvait près de la mairie...

Exactement en face de celle-ci la maison ROUSSET aujourd'hui, Mme ESPARET tenait boutique de modiste et exerçait une activité de couture. A cette époque encore, les bérets et autres casquettes ou chapeaux de soleil coiffaient toutes les têtes. Quel enfant de ce temps là n'a pas entendu « mets-toi béret, tu vas t'enrhumer ! »

A suivre...

URBANISME

Période
De février à juin



Déclarations préalables



1 extension d'habitation
1 antenne relais
2 réfections de façade
2 isolations extérieures
2 remplacements fenêtres-portes
2 poses de velux

Permis de construire



2 maisons individuelles

ETAT CIVIL

Mariages

Alain MEUTERLOS et Isabelle BONFY
le 03 juillet 2021

Décès

Madeleine TOURCIER, le 29 janvier
Jean-Claude NEMOZ-GUILLOT, le 20 mars
Thérèse VILLARD, le 30 mars
René BARTALA, le 29 juin

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Nouvelle organisation à la rentrée 2021/2022 en bref...

Effectif prévu à la rentrée : 61 enfants

Sonia RICO revient assurer la direction de l'école communale.

Nous saluons au passage le travail accompli par Annie ROCCAZ pour la prise de la direction durant cette année difficile liée à la pandémie de Covid 19.

Emeline DAVID accueillera les maternelles sur un temps partagé avec **Sylvette DROMOIS**.

Nous remercions Sandrine PLOUTON et Christine GONELLI pour leur investissement et leur souhaitons une bonne continuation.

Une réunion de pré-rentrée sera organisée le mardi 31 août à 17h30.

Seront accueillis les élèves de petite section ainsi que les élèves nouvellement arrivés sur la commune de moyenne et grande sections.

Semaine classe bleue :

La classe de maternelle a participé à un projet national nommé « Aisance aquatique » du 28 juin au 02 juillet. L'objectif principal de cette action est la lutte contre les noyades. 2 séances par jour pendant le temps scolaire ont été organisées. Projet entièrement financé par l'Etat.

Rentrée scolaire 2021/2022



Restauration scolaire et accueil de loisirs périscolaire

Tarifs 2021/2022 : Les tarifs des repas scolaires et de l'accueil de loisirs périscolaire restent inchangés.

Facturation : Dès septembre 2021, les familles pourront adhérer librement au prélèvement automatique sur remise d'un RIB.

C'est une solution simple pour ne plus avoir à y penser chaque mois. L'adhésion pourra être interrompue sur simple demande.

Reconduction des ateliers d'anglais sur le temps périscolaire

Face au succès rencontré et aux bénéfices engendrés par l'apprentissage de l'anglais sous forme ludique, pendant le temps périscolaire, le conseil municipal a souhaité renouveler l'expérience pour cette nouvelle année dans les mêmes conditions, à savoir :

Gratuité des cours, seul l'accueil de loisirs est facturé, 4 ateliers hebdomadaires mis en place par niveaux (mardi et jeudi).

La professeure d'anglais note une nette progression des élèves tant dans l'assimilation de vocabulaire que dans l'expression orale.

Cette année, seront instaurés à partir du CE1, des ateliers de préparation aux examens de Cambridge English.

Accueil périscolaire
Restauration scolaire





Nuisances sonores

Avec les beaux jours, Il est nécessaire de rappeler que l'utilisation de tondeuses, tronçonneuses et autre outillage occasionnant des nuisances sonores est réglementée la semaine, le week-end et jours fériés. Voici les plages autorisées :

Jours ouvrables : de 08h30 à 12h et de 14h à 19h30

Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés uniquement de 10h à 12h

Aboyer est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels intempestifs, prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais un trouble anormal et une nuisance.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Acte de cruauté

3 chats d'une habitante du quartier de la Combe ont été mortellement blessés par balle. Les 3 animaux ont dû être euthanasiés après des semaines de soins vétérinaires. S'il est reconnu que les chats vivant dans la nature ont une incidence indiscutablement néfaste quant à la destruction d'une certaine faune, dans le cas relaté, il ne s'agit pas de cela. La personne "chatophobe" aurait pu, par exemple, rechercher et contacter les propriétaires des animaux de son voisinage, cela aurait été plus courageux et élégant.

Les propriétaires indignés ont porté plainte, une enquête de voisinage est prévue.

Opération "Tranquillité vacances"

Les services de gendarmerie peuvent surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. En cas d'anomalie (tentative d'effraction ou effraction), vous êtes prévenu (directement ou par une personne de confiance) afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634

Dans tous les cas, pensez à faire la demande 48 heures avant votre départ au minimum et, en cas de vacances interrompues, prévenez la brigade de gendarmerie de votre retour anticipé.



ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Lavez-vous les mains régulièrement

Portez un masque

Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • #canicule

Frelon asiatique

LE FRELON ASIATIQUE

ABDOMEN NOIR AVEC
LARGE BANDE ORANGÉE

EXTREMITÉ DES
PATTES JAUNE

THORAX NOIR

TÊTE NOIRE

NID PRIMAIRE

NID SECONDAIRE

SIGNALEZ SA PRESENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site www.frelonsasiatiques.fr

→ Ou en téléchargeant l'application mobile

Frelon Asiatique

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

4

VIE COMMUNALE

Vidéoprotection



La municipalité a fait le choix de renforcer son dispositif de vidéoprotection sur le village.

L'aide financière obtenue par la Région à hauteur de 50% a permis d'engager des travaux d'extension du système de vidéoprotection au niveau de l'école (entrée/sortie et parking) ainsi qu'aux abords des 2 salles polyvalentes et city stade en complément du centre du village.

Le projet a été réalisé en collaboration avec les gendarmes référents sûreté.

Le système dans son ensemble est désormais opérationnel.

Organisation de l'agence postale

En vue d'assurer une continuité de service de l'agence postale en cas d'absence (maladie, congés ou formation), une deuxième personne tiendra l'accueil.



Nathalie DE SOUSA assure actuellement les fonctions d'ATSEM les jeudis et vendredis. Elle a suivi une formation et pourra donc remplacer Mélissa GARCIA, à l'agence postale en fonction de ses disponibilités.

Cet été, Nathalie vous accueillera du 8 au 28 juillet durant le stage de formation de Mélissa GARCIA.

Un rucher pas comme les autres

Une trouée verte, nous suivons, un bzzzzzz nous mène à une clairière des abeilles, on dirait le monde des schtroumpfs! Jérôme a installé 6 ruches qu'il a fabriquées en s'inspirant de modèles de différentes provenances. Ces ruches vont être peintes par les enfants du centre aéré en utilisant des peintures "bio" bien sûr, qui ne seront appliquées que sur les parties extérieures. Jérôme garnira ensuite ces habitations charmantes et les enfants pourront assister à l'emménagement des essaims. Agréable, pédagogique, écologique! Tout quoi...



Ils pourront aussi profiter du savoir de Jérôme en lui posant toutes les questions possibles sur le monde des abeilles... Comme on dit aujourd'hui : Génial ! Non?



Services techniques

Point sur les différents travaux par les services techniques :

> Travaux d'aménagement du 1er étage de la mairie en vue de créer 2 logements communaux : les cloisons sont désormais abattues

> Participation aux travaux d'isolation du logement communal (ancienne poste) : Isolation des combles, changement des menuiseries. L'isolation extérieure et le ravalement ont été réalisés par une entreprise.

> Cimetière : Installation d'une jardinière et transformateur électrique repeint.



> Raccordement du local de la Ressourcerie à l'assainissement collectif

> Campagne de fauchage en cours

Déclaration de ruches obligatoire



Démarche simplifiée sur le site internet

<https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Assistance : 01 49 55 82 22

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Recensement militaire

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du "parcours de citoyenneté" (la première étant l'enseignement de Défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3ème et de 1ère).

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire

Passer un bel été !

Construction d'une salle polyvalente



Nous avons tous le souvenir d'une fête de village offrant un banquet joyeux au cœur d'un paysage champêtre. Le lieu proposé pour construire la future salle polyvalente est déjà une propriété de la commune et d'une manière évidente, il se trouve au cœur des équipements socioculturels du village, le gymnase, le city stade, l'église. Il est également situé face à des bâtiments techniques et d'activités : la chaufferie, une entreprise de charpente, un transporteur, une scierie.

Ce premier plan disparate mais apaisé, propose au projet de relever un grand défi, imaginer un lieu encre au cœur du village, à proximité des équipements et des commodités de stationnement et qui propose de construire son propre paysage intérieur pour être à la fois au centre et à distance de l'environnement immédiat.

Pour cela nous avons proposé un dispositif de mur d'enceinte qui clôt le parvis d'entrée à la salle. Dans la tradition des murs en pisé de la région, il vient créer un lieu intime en retrait de l'espace public et permet d'accueillir des événements en plein air dans un périmètre délimité. Cela permet d'organiser des événements à l'intérieur comme à l'extérieur en réduisant les nuisances pour le voisinage, tels que le bruit et les débordements sur l'espace public. Ce mur permet également de dissimuler le premier plan et d'ouvrir la vue sur le ciel, le clocher et les arbres.

Le parvis devient une cour, un patio, prenant la forme d'un cloître avec des parties abritées permettant d'accéder à la salle. Il sera minéralisé sous la galerie et végétalisé en son centre, planté d'arbres et de bosquets pour apporter de la fraîcheur. Il permet l'organisation de banquets extérieurs, de bal sous les étoiles, d'activités périscolaires, de jeux en plein air....

La Salle de 260 m² est située au centre de l'équipement, elle comporte deux accès, au sud l'entrée principale par le patio, et au nord l'accès de services par le jeu de pétanque. En périphérie de cette salle sont disposés des espaces de services,

sas d'entrée, sanitaire, locaux techniques, buvette, office, régie et rangement.

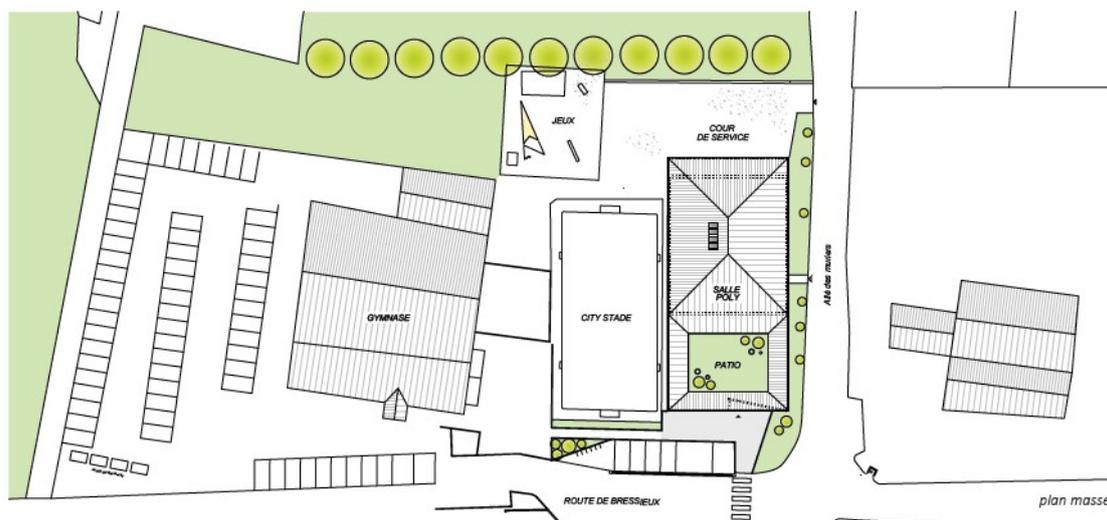
Elle est ainsi disposée dans un écrin, qui permet de lui donner une intimité par rapport à la rue et aux riverains. Elle est ouverte sur le Sud et le Nord, mais également sur le city stade afin de pouvoir garder un œil sur les jeux des enfants. Le plafond de la salle polyvalente épouse la forme de la toiture, un grand quatre pans qui va chercher la lumière en son sommet par des ouvertures en toiture.

Le bâtiment prend la forme de sa fonction, dessiné par la rigueur de la trame constructive et la symétrie, il emprunte des typologies éprouvées à l'histoire de l'architecture, pour créer une forme efficace, capable de répondre aux complexités d'implantation avec une attitude sensible et d'offrir des qualités d'usages multiples.

La salle polyvalente peut accueillir 260 personnes pour des événements festifs, mariages, anniversaires, cousinades, culturels, spectacles, concerts, projections, éducatifs, conférences, séminaires, de loisirs, yoga, chorale, Loto, tombola...

Le chantier doit commencer début novembre suite à la consultation des entreprises qui aura lieu au mois de juillet. La livraison de l'équipement est programmée pour la fin janvier 2023.

L'équipe de maîtrise d'œuvre qui est chargée de l'opération est le groupelement BORIS D'ARCHI, SPACES ARCHITECTURE et le bureau d'étude BETREC IG.







plan du rez de chaussé

Bièvre Isère fait son cinéma

Après le succès de la 1^{ère} édition en 2020, « Bièvre Isère fait son cinéma » est de retour cet été ! L'occasion d'assister à des séances gratuites de cinéma en plein air, dans 38 communes du territoire de Bièvre Isère Communauté !

La commune de Saint-Pierre de Bressieux accueille une séance :

Jeudi 19 août au parc Guyot, avec le film « Rendez-vous chez les Malawas »



Le numérique à la portée de tous

Les permanences d'aide aux démarches administratives ont débuté le 26 avril dans les mairies du territoire de Bièvre Isère. Ce service numérique, mis en place par Bièvre Isère Communauté, a pour objectifs d'aider, d'accompagner et de former ceux qui éprouvent des difficultés avec l'utilisation des outils informatiques et numériques. Les rendez-vous se prennent directement en mairie.

Des permanences également possible sur rdv à la Maison des Services Au Public (MSAP) à La Côte Saint-André (+ d'infos au 04 74 20 31 57).

Horaires d'été des médiathèques

Jusqu'au 28 août, les médiathèques de Bièvre Isère Communauté et le réseau de bibliothèques adoptent leurs horaires estivaux ! Vous pouvez aussi réserver vos documents à distance sur le site internet ou par téléphone et venir les récupérer dans vos médiathèques.

Les postes informatiques sont accessibles sur inscription directement auprès de vos médiathèques.

Infos pratiques

Centre de vaccination Isère Bièvre Aéroport

Les mineurs de 12 à 17 ans et les personnes majeures peuvent venir se faire vacciner à l'aéroport Grenoble Alpes Isère à Saint-Etienne de Saint-Geoirs.

La vaccination se fait uniquement sur rendez-vous pris sur Internet via Doctolib.

La BD de Fred



VIE ASSOCIATIVE

Chambaran découverte

Journées du patrimoine 18 et 19 septembre

Une exposition est en préparation à partir d'un échange entre Michel Marguet, David Roudet et Christian Kresay. Exposition soutenue par l'association « Chambaran découvertes ».

Il s'agit de placer des repères dans l'histoire du village de Saint-Pierre de Bressieux à travers:

- l'existence dans l'histoire d'une paroisse,
- la vie religieuse (constructions, habitudes et rituels de rogations),
- l'aménagement intérieur de l'église et du clocher,
- l'évolution d'un centre de village à partir de l'installation de la nouvelle église (nouveaux commerces, nouveaux bâtiments d'école et de mairie, usine de soierie, etc..),
- anecdotes croustillantes dans les décisions d'anciens conseils municipaux.

Pour tout cela nous recueillons des témoignages oraux, des documents papier, des photographies (notez que tous les documents seront scannés à la mairie et vous seront immédiatement rendus).

*****Cette exposition aura lieu dans l'église de Saint-Pierre de Bressieux**

Pour participer, contactez soit directement, soit par mail :

Michel Marguet : marguet-mj@hotmail.fr

David Roudet : david.roudet@free.fr

Christian Kresay : christiankresay@gmail.com

Notez que nous répondrons à toutes vos demandes, à toutes vos suggestions.

David Roudet, Christian Kresay

USP

Cette fin de saison a pu voir le retour des jeunes joueuses et joueurs sur le terrain de basket.

Dans un premier temps sur le city, puis dans le gymnase avec un jeu avec contact.

Quelques petits tournois ont pu avoir lieu dont celui du comité pour les plus jeunes.

Qui dit fin de saison dit aussi préparation de la nouvelle qui s'annonce très prometteuse.

Une grande partie du bureau va être renouvelée. Après de longues années dans le bureau puis au poste de correspondante du club, Marie-Claire DUBOEUF laisse sa place, ainsi que Françoise FRERE qui a été présidente du club.

Un grand merci à elles ainsi qu'aux autres membres qui ne souhaitent pas renouveler leur mandat.

Vous pourrez retrouver nos manifestations la saison prochaine qui plaisent tant aux St Pierrois.

Nous cherchons encore des jeunes joueuses et joueurs pour compléter les équipes de la prochaine saison, n'hésitez pas à nous contacter. Merci à la municipalité de nous avoir permis de jouer en trouvant des solutions.

Bonnes vacances

Yoan PONCET, Président de l'USP.

Ça y est l'année scolaire 2020/2021 touche à sa fin.

Cette année aura été encore une année en pointillés pour les actions du sou des écoles.

Notre loto annuel n'a pu être programmé mais les papas nous ont régalé en janvier avec les boudins et en mars avec les brioches cuites dans le four à bois de M. Pierre MARGUET, l'ancien boulanger de notre village. En juin, les enfants ont exprimé toute leur créativité pour décorer les boîtes à bazar en métal vendues à leurs proches.

Grâce à votre participation plusieurs activités ont pu être menées malgré la situation.



Le Père Noël est venu partager un goûter avec les élèves, chargés de cadeaux pour les classes.

Chaque cycle a pu profiter d'un spectacle adapté à son âge présenté par Planète Mômes ; des spectacles vivants, très intéressants.

Fin juin, toute l'école a participé à une chasse au trésor organisée par Gin'Steve. Nous remercions d'ailleurs chaleureusement Monsieur Guyot pour nous avoir ouvert son parc.



Dans le coffre au trésor, chaque enfant a pu découvrir un petit paquet de bonbons ainsi qu'une entrée au parc Oasis Aventura offert par le Sou.

Afin de fêter dignement leur dernière année à l'école, les CM2 sont partis en week-end randonnée et bivouac en Chartreuse.

Encadrés par les guides de moyenne montagne de l'association Cartusiana, ils ont pu découvrir le milieu montagnard, la course d'orientation et passer une belle soirée autour du feu de camp. Chaque élève de CM2 est

également reparti avec une calculatrice pour bien entamer sa rentrée au collège.

Toute l'équipe du Sou des écoles tient à remercier les parents ainsi que l'équipe enseignante et la municipalité.

Nous avons hâte de vous retrouver à la rentrée pour redémarrer une nouvelle saison en votre compagnie.

Passez tous un très bel été !

Le Sou des écoles de st Pierre de Bressieux

Vacances d'été 2021



L'agence postale sera fermée du
16 août au 1er septembre inclus

L'association Neurofibromatoses et Recklinghausen récolte des stylos usagés afin de les revendre à une société de recyclage. L'argent est reversé à l'association afin de financer la recherche sur les neurofibromatoses (maladies génétiques).

Tous les matériels d'écriture peuvent être collectés: stylos à bille, à plume, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, stabilos, tipex... (sauf les crayons de bois, crayons de couleur et tubes de colle).

<https://www.anfrance.fr/>

La Mairie s'associe à cette opération en installant une boîte de collecte au secrétariat de mairie.

VOS STYLOS USAGÉS PEUVENT ENCORE...

ÉCRIRE UNE BELLE HISTOIRE...

Dans cette boîte, nous récoltons vos stylos usagés et les recyclons au profit de la recherche sur les

Neurofibromatoses



Toutes les infos sur la collecte et sur les Neurofibromatoses www.anfrance.fr

Directeur de la publication : Henri FAURE
Conception, réalisation : Mairie de St Pierre de Bressieux
Impression : Pierre TOURTON, Reprographe
Rédaction : Franck POLLAT, Christelle ROUVRAY BARRIER, Frédéric GUYOT
Crédit photos : les élus, école, associations
E-mail : mairiestpierrebx@orange.fr

Informations pratiques

Accueil secrétariat de mairie

Lundi : de 10h à 12h et de 15h30 à 17h

Mardi : fermé

Mercredi : de 10h à 12h

Jeudi et vendredi : de 15h30 à 17h

Tél : 04 74 20 06 02

Accueil téléphonique pendant les heures administratives
Sur RDV en vue d'un accueil privilégié :

- > Dossiers sensibles ou confidentiels, Etat-civil
- > Consultation service d'urbanisme
- > Rencontre avec le M. le Maire

Agence postale

Du lundi au samedi : de 8h30 à 11h30

Tél : 04 74 20 01 10

Ecole communale - Tél : 04 74 20 10 31

Bièvre Isère Communauté - Tél : 04 76 93 51 46

ZAC Grenoble Air Parc - St Etienne de St Geoirs

Lundi au Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

Site internet : www.bievre-isere.com

Maison de Services Au Public - Tél : 04 74 20 31 57

24 av Jongking à la Côte St André

E-Mail : masp@bievre-isere.com

Lundi au Jeudi : 9h-12h / 13h30-17h Vend : 9h-12h / 13h30-16h30

Services de l'eau : 04 74 20 86 73

6 déchetteries intercommunales (horaires visibles sur www.bievre-isere.com)

St Etienne de St Geoirs, La Côte St André, Viriville, Roybon, et Nantoin, St Jean de Bournay

ADI (Aide à domicile Intercommunale) : Tél : 04 74 20 19 76

La Ricandelle à St Etienne de St Geoirs - Tél : 04 76 65 58 62

CPAM sur Rdv au 3646 ou sur votre compte ameli sur www.ameli.fr)

> **Assistante sociale** à St Etienne de St Geoirs sur RDV au 04.76.91.91.00

> **Mission Locale Mob public 16-25 ans** :

les lundis des semaines paires de 13h30 à 16h30 sans RDV

> Tél : 04.74.20.83.41 ou 06.07.41.75.23

> **Architecte conseil** : sur RDV tél. 04 76 93 51 46

> **Avocat conseil** : sur RDV tél : 04 76 93 5146

> **Géomètre** : sur RDV St Etienne de St Geoirs Tél 04 76 91 64 72

> **Ecrivain public** : Mme Carine Thivolle Martinotti - Mairies de St-Etienne de St-Geoirs et Grand-Lemps sur RDV

Tél : 04 76 65 42 06